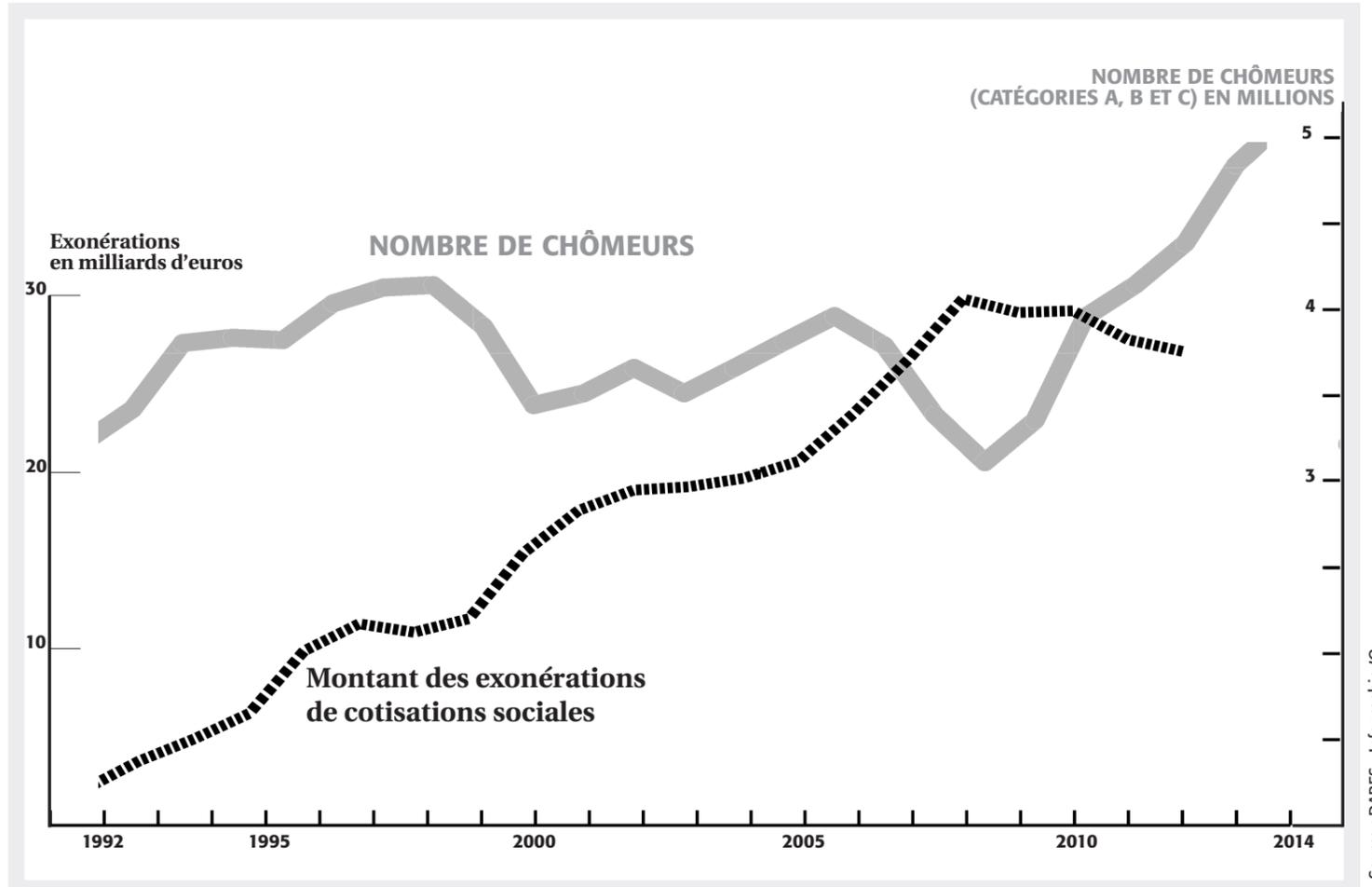


## PACTE DE RESPONSABILITÉ

# Les exonérations de cotisations sociales, une arme contre le chômage ?



Source : DARES - Infographie / O

## La même tromperie depuis plus de vingt ans !

Yan Legoff

**L**e pacte de responsabilité est un outil qui permettra « de faire en sorte que 2014 soit l'année de la bascule » vers « plus d'emploi », a déclaré le ministre du Travail, Michel Sapin, le 28 février.

Les gouvernements successifs, de droite comme de « gauche », ont prétendu la même chose depuis plus de vingt ans : pour favoriser l'emploi, il faudrait baisser ce qu'ils appellent « le coût du travail ». Ils ont donc exonéré massivement les patrons des cotisations qu'ils doivent à la Sécurité sociale.

Et le pacte de responsabilité, que le gouvernement voudrait mettre en œuvre rapidement, ajouterait 30 milliards d'euros par an à ces exonérations d'ici à 2017, ce qui reviendrait à les doubler !

Or, durant ces vingt-deux dernières années, au fur et à mesure que ces exonérations prenaient une ampleur croissante, jamais le nombre de chômeurs des trois premières catégories (qui rassemblent les chômeurs tenus de « faire des actes positifs de recherches d'emploi ») n'est officiellement descendu au

dessous de trois millions. Bien au contraire, les effectifs sont passés de 3,2 millions de chômeurs en 1992 à presque 5 millions aujourd'hui !

### UN PLAN SECRET D'ICI AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

C'est dire si toutes les promesses de « contreparties » sur l'emploi au pacte de responsabilité, que le Medef et la CFDT doivent signer dans un document le mercredi 5 mars, ne sont que des tromperies.

Et pendant ce temps-là, le gouvernement prépare dans le plus grand secret son plan de plus de 50 milliards d'euros de coupes budgétaires, qu'il rendra public après les élections municipales, pour le présenter à la Commission européenne.

Car les exonérations supplémentaires de 30 milliards d'euros doivent être financées. Elles le seraient, dans le plan du gouvernement, par des restrictions sans précédent qui toucheraient les administrations, les services publics, les fonctionnaires, la Sécurité sociale (soins de santé et hôpitaux, notamment) et les dotations aux collectivités locales.

**Le nombre de chômeurs est passé de 3,2 millions en 1992 à presque 5 millions aujourd'hui !**

## ÉCLAIRAGE

### Les chiffres officiels du chômage de janvier 2014

■ **5,60 millions** de chômeurs inscrits à Pôle emploi (France métropolitaine), toutes catégories confondues, soit 31 600 de plus en un mois, et 303 300 de plus en un an.

■ **3,32 millions** de chômeurs en catégorie A, c'est-à-dire n'ayant exercé aucune activité durant le mois (c'est la catégorie retenue par les médias). C'est 8 900 de plus en un mois, 139 200 de plus en un an.

■ **1,61 million** de chômeurs en catégories B et C, c'est-à-dire ayant exercé une activité (intérim ou CDD essentiellement), mais n'en ayant plus eu au cours du mois. C'est 14 700 de plus en un mois et 107 300 de plus en un an. On constate donc que l'augmentation du nombre de ce type de chômeurs, due à la précarité de l'emploi, ne ralentit pas, mais, à l'inverse, explose (l'augmentation de janvier 2014 est 64 % plus élevée que l'augmentation mensuelle moyenne des douze derniers mois).

■ **4,93 millions** de chômeurs en catégories A, B et C, c'est-à-dire celle où les chômeurs sont tenus de rechercher activement un emploi. C'est 23 600 de plus en un mois et 246 500 de plus en un an.

■ **2,67 millions** de chômeurs seulement sont indemnisés (soit par le régime d'assurance chômage, soit par une allocation de fin de droits). C'est moins de la moitié (48 %) des chômeurs inscrits à Pôle emploi. Les chômeurs non indemnisés sont alors pour beaucoup au RSA (ex-RMI).

■ **908 500 chômeurs** survivent avec le RSA. C'est 36 300 de plus en un mois, et 91 300 de plus en un an. Le tiers de l'augmentation annuelle est donc due au seul dernier mois de janvier !

Source : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), février 2014.

### Dans deux mois...

Cachez cette grève que je ne saurais voir. C'est ce qu'on pourrait dire à la lecture des journaux qui, soigneusement, masquent l'appel à la grève et aux manifestations pour le 18 mars. En revanche, cette même presse se fait largement l'écho de la réunion, qu'elle juge positive, des syndicats et du Medef sur le pacte de responsabilité. En passant, certains journaux précisent, certes, que la CGT et FO ne signeraient rien. Certes... Les deux principales confédérations ouvrières de ce pays ont annoncé qu'elles ne signeraient rien et qu'elles appellent à des rassemblements et à la grève le 18 mars.

Le gouvernement, qui avait tout misé sur le consensus national autour de son pacte de responsabilité, voit celui-ci durement malmené par ce rejet de la CGT et de FO. C'est un gouvernement en crise, crise dont on vérifie tous les jours l'ampleur dans les déclarations et décisions contradictoires. L'annonce par Michel Sapin, ministre du Travail, du recul sur la « réforme » de l'inspection du travail en est une illustration (*lire page 5*). Les derniers développements mettant

en cause Jean-François Copé sur le financement de la campagne de l'UMP pour la présidentielle de 2012 sont l'expression du fait que la droite est, elle aussi, « carbonisée ». C'est toute la représentation politique de la V<sup>e</sup> République qui est jetée dans une crise profonde.

L'Union européenne s'en inquiète, exigeant du gouvernement français autre chose que des paroles : des actes. La presse, ces jours-ci, annonce un remaniement ministériel après les municipales.

Celles-ci vont constituer une nouvelle étape de la crise politique. Ce remaniement serait concomitant de l'adoption par le Parlement du pacte de responsabilité du gouvernement. Initialement prévu en juin, ce vote a été avancé de deux mois, témoignant de l'inquiétude du gouvernement et de sa volonté d'aller vite. Mais nul ne peut prévoir ce qui se passera dans les deux mois qui viennent.

Chômage, explosion de la précarité...

## Trois questions à un agent de Pôle emploi

Raymond Herrera, agent de Pôle emploi, répond à *Informations ouvrières*.

**Durant toute l'année 2013, le président de la République et son ministre du Travail ont seriné à coups d'interviews et de conférences de presse que la courbe du chômage allait s'inverser en décembre 2013. Comment les agents de Pôle emploi ont-ils réagi à cette prophétie au regard de ce qu'ils vivent au quotidien ?**

**1** Cette litanie de l'inversion de la courbe du chômage, qui a fini par se traduire par « un ralentissement de la hausse », a bien entendu été vécue par la plupart d'entre nous comme une pantalonnade. Il n'est pas

difficile d'imaginer comment les demandeurs d'emploi, eux, ont vécu cela !

Il y a des mois où nous inscrivons plus de 200 000 personnes à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée (CDD).

En période normale, c'est régulièrement plus de 100 000 personnes qui viennent s'inscrire chaque mois à Pôle emploi. Quand on y ajoute les fins de mission d'intérim — une moyenne de 30 000 salariés chaque mois —, on a la dimension de l'explosion dans le pays.

Dans ces conditions, avec les annonces successives de fermeture de sites industriels

et de plans de licenciement collectif que facilite l'accord national interprofessionnel Medef-CFDT, les agents de Pôle emploi ne pouvaient prendre ces affirmations autrement que comme une galéjade pour le grand public, tout en étant une pression forte pour les collègues.

Même en se cantonnant à la seule catégorie A des demandeurs d'emploi pour mieux omettre ceux qui ont une activité réduite — faute de mieux —, MM. Hollande, Sapin et les autres n'ont pas réussi à donner le change.

Et ce ne sont pas les emplois dits « d'avenir », bien souvent à temps partiel et très souvent sans lendemain professionnel, qui vont changer la donne.

**“Il y a des mois où nous inscrivons plus de deux cent mille personnes à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée”**

**Ces chiffres mensuels d'inscription de chômeurs à Pôle emploi sont colossaux, au regard du nombre officiel de chômeurs que compte notre pays. Comment peut-on expliquer un tel décalage ?**

**2** Les fichiers de Pôle emploi sont sans cesse en mouvement entrées-sorties. Tous les ans, ce sont effectivement 2 millions de personnes qui s'inscrivent, à la suite d'un CDD ou d'une mission d'intérim, puis qui reprennent une activité à durée déterminée, faute de CDI (*contrat à durée indéterminée* — NDLR). Puis, ils doivent revenir s'inscrire.

Ces chiffres sont ceux de Pôle emploi. Lorsqu'une personne vient s'inscrire, l'agent note la raison pour laquelle cette personne s'inscrit : licenciement économique, fin de convention de conversion, fin de CDD, fin d'intérim, autre licenciement, démission, etc. Ces chiffres sont peu communiqués,

voire cachés, parce que trop évocateurs. D'ailleurs, la direction générale de Pôle emploi a décidé de casser le thermomètre pour que l'on n'ait plus aucune idée de la fièvre du malade. Dorénavant, la personne qui vient s'inscrire doit choisir entre dix motifs possibles. Un de ces dix motifs concerne la fin d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à la suite d'un licenciement économique, pour ceux qui adhèrent à cette mesure. Pour tous les autres cas : fin de CDD, licenciement pour inaptitude, démission, intérim, il n'existe plus qu'un seul motif possible à cocher : **fin d'activité salariée !** Il en est donc fini des chiffres explosifs de la précarité.

Quant à ceux des licenciés pour raison économique qui n'ont pas opté pour la CSP, les voilà, eux aussi, noyés dans la masse des « fin d'activité salariée ». Ce faisant, l'Etat, qui dirige de fait Pôle emploi, prend le risque de ne pas savoir ce qui se passe réellement dans le pays ! C'est ubuesque !

**Une dernière question : on nous rebat les oreilles avec les milliers d'offres d'emploi qui ne trouvent pas preneurs. Cela permet de sous-entendre que les chômeurs sont peu enclins à reprendre un travail ou pas assez qualifiés, ou encore pas opérationnels, ce qui permet d'attaquer la valeur des diplômes et de l'enseignement public. Peux-tu donner ton appréciation sur cet aspect pour nos lecteurs ?**

**3** Si un demandeur d'emploi a des obligations, l'offre d'emploi n'en a aucune. Un employeur peut donc déposer une offre d'emploi, pour voir ce que cela donne ou donnerait en cas de besoin. Il est libre d'exiger des compétences particulières, par exemple, de solliciter une compétence en anglais pour une secrétaire alors

qu'il n'a des activités que sur le territoire français. Qu'on lui présente dix personnes pour un poste, s'il décide qu'aucune de ces dix personnes ne convient, aucune explication formelle ne lui sera demandée.

On peut ajouter à cela les offres d'emplois mal rémunérés, les travaux pénibles, salissants ou dangereux, peu attractifs par nature.

Les employeurs, désormais, ne parlent plus que de « compétences » — au lieu de « qualifications » —, d'adaptation aux postes de travail. Le salarié doit être rentable immédiatement.

Ils aiment naturellement accuser l'Education nationale et les diplômes techniques, cela a pour conséquence la remise en cause des conventions collectives. Dans le même temps, on nous retire des moyens d'accompagnement, pour raison de restriction budgétaire. Par exemple, les aides à l'embauche, au déplacement, ne

sont désormais possibles que pour les chômeurs indemnisés au maximum à 28,38 euros par jour.

Des dérogations peuvent être accordées pour un chômeur indemnisé à 29 euros, voire 30, pas au-dessus. Encore faut-il dûment justifier cette demande de dérogation. Un manutentionnaire d'Abbeville n'ira pas chercher du travail à Amiens. Il n'ignore rien de ce que les places de manutentionnaires à Amiens ne manquent pas de postulants amiénois. En revanche, un fraiseur-outilleur ou un charpentier hautement qualifié peuvent être intéressés. Mais comme ils sont mieux indemnisés du fait de leur ancien salaire, on ne les aide plus ! Comme tu le dis, ce n'est pas compréhensible, c'est illogique... Et si les offres réelles d'emploi restent non pourvues, on accusera les chômeurs, Pôle emploi ou l'Education nationale.

Propos recueillis par Yan LEGOFF ■

### ÉDITORIAL

## La thérapie de choc ne doit pas passer !

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

**J**usqu'où ira l'escalade engagée en Ukraine ? Cette question, les travailleurs du monde entier se la posent avec angoisse, confrontés à l'offensive des grandes puissances capitalistes qui menacent toutes les nations de dislocation (*lire page 12*).

A peine nommé, le nouveau « Premier ministre » ukrainien a annoncé que son gouvernement allait « prendre des mesures extrêmement impopulaires ». Mesures parmi lesquelles figurent en bonne place la « réduction des programmes sociaux (...), des tarifs préférentiels (...), des subventions »... mais aussi le « sauvetage du système financier », selon le journal *Le Monde* qui prophétise que « l'Ukraine connaîtra sa première thérapie de choc avec ses traumatismes sociaux inévitables ».

« Thérapie de choc » : c'est en son nom que la plupart des pays d'Afrique ont été dévastés, la Yougoslavie disloquée, la Grèce anéantie...

Au même moment, en France, le gouvernement met les bouchées doubles pour que le pacte de responsabilité soit débattu au Parlement dès le lendemain des élections municipales, et adopté dans la foulée.

On apprend que sur les 50 milliards d'euros de coupe de la dépense publique, l'objectif est d'arriver, d'ici à 2017, à amputer de 10 milliards d'euros par an (soit 10 %) les dotations de l'Etat aux collectivités locales. Dotations destinées en majorité aux communes qui sont déjà, pour la plupart, en situation d'asphyxie financière... A cette annonce, même des responsables du PS se sont étranglés.

Le pacte de responsabilité n'est rien d'autre que la thérapie de choc, dictée par les mêmes exigences de renflouement des capitalistes et des spéculateurs. En France, comme en Grèce, en Ukraine, au Portugal, il engage le pays sur la voie de la dislocation.

Deux conclusions peuvent et doivent en être tirées.

D'une part, qu'il y a supercherie à voir certains critiquer la décision du gouvernement d'étrangler financièrement les communes et se présenter aux municipales sur des listes communes avec le Parti socialiste, au premier tour pour les uns, et « seulement » au deuxième tour pour les autres. Que valent les gesticulations ? Seuls comptent les actes. Nul ne peut prétendre combattre la politique du gouvernement si de quelque manière que ce soit il a partie liée avec les partis du gouvernement (1).

D'autre part, que l'action des délégués, des militants, des travailleurs qui, à tous les niveaux, se saisissent de l'appel des confédérations pour assurer le 18 mars la mobilisation la plus large ouvre la seule voie possible : celle de l'action de classe unie pour mettre en échec le pacte de responsabilité.

La thérapie de choc ne doit pas passer !

(1) Dans une déclaration publique, une liste constituée pour les municipales entre un groupe de militants issus de la crise du Front de gauche et les membres du Parti ouvrier indépendant fait connaître sa claire condamnation de la politique du gouvernement et de son pacte de responsabilité et son refus de tout accord avec quiconque soutient le gouvernement. La déclaration souligne que cette liste « inscrit son action dans le mouvement de résistance qui s'élargit dans tout le pays contre les mesures antisociales du gouvernement et pour le faire reculer ». Ainsi s'exprime, du point de vue du POI, l'unité d'une politique qui relie les processus qui mûrissent à l'occasion des élections municipales et ceux qui mûrissent sur le terrain de la lutte de classe directe.

INFORMATIONS  
OUVRIÈRES

Un journal ouvrier,  
libre et indépendant.  
Achetez-le chaque semaine. Abonnez-vous !

# 18 mars : journée interprofessionnelle de grève et de manifestations

## A Paris, les agents de la Sécurité sociale venus de toute la France manifesteront en tête

Le 18 mars, il y aura grève et manifestations dans tout le pays, à l'appel des confédérations CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, contre le pacte de responsabilité annoncé par le gouvernement, contre ses 30 milliards d'euros d'exonérations au bénéfice des patrons, et contre le plan de rigueur inégal qui l'accompagne. A Paris, ce sont les agents de la Sécurité sociale venus de toutes la France qui ouvriront la manifestation prévue, qui se dirigera vers Matignon. Nous donnons la parole à deux militants syndicaux à la Sécurité sociale, travaillant en Haute-Garonne et en Loire-Atlantique.

### Pascal Lezat

technicien à la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT, ex-CRAM) Midi-Pyrénées

Il y aura une délégation des personnels de la Sécurité sociale de la Haute-Garonne à Paris, le 18 mars, avec leurs syndicats FO et CGT. Il y a eu une assemblée générale du personnel dans ta caisse. Qu'est-ce qui fait que l'heure est à la mobilisation générale, comme tu l'as dit aux collègues ?

Depuis l'annonce par François Hollande du pacte de responsabilité et de son lot de mesures antisociales, dont un cadeau de plus de 50 milliards d'euros fait au patronat, supporté par l'ensemble des travailleurs, et ce sans aucune contrepartie, bien évidemment, pour l'emploi, nous assistons à une attaque sans précédent contre notre institution. Un fondement majeur de celle-ci est attaqué : son financement, qui, jusqu'à présent, était basé sur le salaire différé des travailleurs, et qui en assurait l'indépendance.

Or le projet de transfert du financement des allocations familiales, basé sur ces cotisations, vers une nouvelle source de financement, n'est pas clairement défini, mais ouvre la voie à un prélèvement à la source : c'est une remise en cause majeure de son fonctionnement. On assiste à la mainmise de l'Etat sur le budget, de la Sécurité sociale.

### Les allocations familiales, ce n'est donc qu'un début ?

On commence par les allocations familiales et ensuite on s'attaque à la maladie, qui, selon Pierre Gattaz, le président du Medef, pèse trop sur le coût du travail (environ 165 milliards d'euros). Quand on connaît le zèle dont fait preuve le gouvernement pour accompagner ce type d'annonce, l'horizon de la branche maladie s'assombrit.

De plus, le personnel de la Sécurité sociale arrive à saturation : le manque constant d'effectifs, une politique salariale bloquée, la remise en cause perpétuelle de notre convention collective et de nos acquis, et ce sur une pure logique de réduction des coûts, entraînent une situation de plus en plus dégradée. La qualité du service rendu aux assurés n'est plus une priorité.

## "L'appel unitaire du 18 mars sur l'axe FO et CGT, rejoint par différentes organisations syndicales, est donc un point d'appui formidable pour la suite du mouvement"

En 2014, la Sécurité sociale devrait faire 500 millions d'économie sur les frais de fonctionnement ! Quand on sait que les frais de personnels représentent 80 % de la dépense, on peut clairement comprendre que le personnel de la Sécurité sociale est la variable d'ajustement de cette rigueur budgétaire.

Face à ces politiques destructrices, dictées par la troïka (FMI, BCE, Union européenne) et leur sacro-sainte doctrine de « réduction des déficits publics », la riposte ouvrière doit être ferme et déterminée.

Pour moi, et je le dis comme je le pense, seule une grève générale interprofessionnelle unitaire, pourra faire reculer le gouvernement.

Le 18 mars 2014, un appel unitaire sur l'axe FO et CGT, rejoint par différentes organisations syndicales, est donc un point d'appui formidable pour la suite du mouvement.

Oui, le temps de la mobilisation est venu, et alors oui, le 18 mars, nous serons à Matignon pour réclamer l'arrêt immédiat de ces politiques de rigueur, destructrices d'emplois et d'acquis sociaux, pour défendre la Sécurité sociale.

### Hugues Obeuf

agent de la Sécurité sociale, en Loire-Atlantique

Tu t'es inscrit pour monter à Paris le 18 mars. Peux-tu expliquer pourquoi ? Et que penses-tu de cette initiative prise à l'origine par les fédérations FO et CGT de la Sécurité sociale ?

Ce nouveau type de militantisme, plutôt « événementiel » (bien qu'ancré dans une tradition ouvrière ancienne et renouant avec l'esprit des grands mouvements ouvriers du début du XX<sup>e</sup> siècle), permet de poser la problématique de la lutte des classes non pas au travers d'une grille de lecture partisane, mais bien à partir d'un combat et sur des bases communes.

La journée d'action du 18 mars s'inscrit entièrement dans ce cadre rassembleur. Je désire y participer car je suis convaincu que nous n'avons pas d'alternative autre que le combat unifié.

Par ailleurs, la base active, à l'origine de l'initiative, est susceptible de mettre en demeure les syndicats réformistes voire collaborationnistes d'adopter une position claire face aux agressions de la classe dirigeante.

En conclusion, cette occasion offerte aux militants et salariés de se réapproprier le mouvement syndical doit mettre en demeure tous les appareils de respecter le mandat qui leur est confié.

### INFORMATIONS SYNDICALES

#### Appels communs nationaux

- Interprofessionnel : confédérations CGT, FO, avec Solidaires et FSU.
- Sécurité sociale : CGT, FO, CFDT, CFTC, CGC.
- Santé et action sociale : fédérations CGT, FO, SUD.
- Fonction publique : fédérations CGT, FO, FSU, Solidaires.
- Enseignement : fédérations FO, CGT, SUD.
- Enseignement supérieur et recherche : CGT, FSU, FO, Solidaires.
- Banques et assurance : fédérations FO et CGT.
- Caisses de retraite et de prévoyance : FO et CGT.
- Mutualité : CGT, FO et CFTC.
- Pôle emploi : CGT, FO, FSU, Solidaires.
- AFPA : CGT, FO, Solidaires.
- Retraités : CGT, FO, FSU et Solidaires.

#### Appels communs d'unions départementales (FO, CGT, FSU, Solidaires)

En Seine-Saint-Denis, dans les Hauts-de-Seine, à Paris, en Haute-Savoie, en Saône-et-Loire, dans le Rhône, dans le Puy-de-Dôme, dans l'Oise, dans le Maine-et-Loire, en Loire-Atlantique, en Haute-Loire, en Indre-et-Loire, dans l'Hérault, en Eure-et-Loir, dans l'Eure, en Charente-Maritime, dans le Cantal (FO et FSU seulement), dans les Bouches-du-Rhône... Signalons aussi : les unions régionales Ile-de-France CGT, FO, FSU, Solidaires ; les unions locales CGT et FO de Compiègne (Oise) et CGT, FO et FSU de Montreuil (Seine-Saint-Denis).

#### Appels locaux

Dans l'enseignement, en Haute-Garonne et dans le Rhône (FSU, FO, CGT, SUD) ; dans les Finances publiques, en Haute-Loire (FO et CGT) ; chez les postiers, en Eure-et-Loir (FO et CGT) ; à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Var (CGT et FO) ; dans de nombreux organismes de Sécurité sociale...

#### Bouches-du-Rhône

#### Un appel commun des unions départementales FO et CGT, avec la FSU et Solidaires

### "Le 18 mars, tous dans la rue pour dire : assez d'austérité !"

"D"epuis 18 mois, l'ANI, la réforme sur les retraites, le blocage des salaires, l'augmentation du chômage résumant la politique d'austérité de ce gouvernement.

Dans sa conférence de presse du 14 janvier dernier, le président de la République a annoncé sa volonté de détourner 36 milliards de salaire différé, par l'exonération des cotisations patronales, notamment pour la branche famille. C'est l'accélération du démantèlement de toute la Sécurité sociale !

C'est le pillage de nos cotisations au seul compte du Medef. Comme si cela ne suffisait pas, le président de la République, répondant aux exigences de Bruxelles, et pour financer son "pacte de responsabilité", a annoncé 50 milliards d'économie dans le budget de l'Etat !

(...) Trop c'est trop ! C'est pourquoi, le 18 mars 2014, nos unions départementales, appellent dans le département, à l'instar de nos confédérations, à une journée de grève interprofessionnelle, de mobilisation et de manifestations pour exiger : retrait de toutes les mesures d'exonérations patronales, notamment pour la branche famille (...).

## Appel commun des fédérations FO, CGT et SUD de la santé et de l'action sociale

« Au nom de la baisse des dépenses publiques, le gouvernement, avec son "pacte de responsabilité", fait un nouveau cadeau de 30 milliards aux entreprises, en volant notre salaire différé, nos cotisations sociales.

Cette situation devrait s'aggraver avec les préconisations de la Cour des comptes "pour enrayer la spirale de la dette sociale", qui devrait passer selon elle "par un effort accru de la maîtrise des dépenses de santé", pour nos différents secteurs (...). Soit, selon le rapport de la Cour des comptes et le JDD du 9 février dernier, 15 milliards sur la santé, dont près de 5 milliards sur l'hôpital public (...). C'est pourquoi (nos fédérations) appellent à la grève, à la mobilisation, à des manifestations interprofessionnelles le 18 mars 2014, sur des revendications claires telles que nous les avons développées contre l'ANI et contre la contre-réforme des retraites (...). »

### Point de vue

## Réaction d'humeur d'un postier CGT qui veut rester confédéré CGT !

### Simon Hascoët

Le mercredi 26 février, nous avons reçu un préavis national de grève CGT-FAPT (fédération CGT des activités postales et de télécommunications — NDLR) concernant La Poste, pour la journée... du jeudi 13 mars.

Précisons que ce préavis ne parle absolument pas du pacte de responsabilité de Hollande.

Il avait été envisagé, il y a plusieurs mois, une journée de grève à La Poste, sans qu'une date ne soit fixée.

Et pendant le CCN (comité confédéral national de la CGT — NDLR) des 12 et 13 février, deux dirigeants de la CGT-FAPT, après avoir ferrailé contre le 18 mars, ont annoncé que la journée postale d'action avec SUD et la CFDT aura lieu le 13 mars.

Le moins que l'on puisse dire est que les responsables départementaux, les militants CGT-FAPT sont stupéfaits. Un collègue syndiqué déclare dans une réunion : « Appeler à la grève le 13 avec la CFDT ? Et le 18, on regarde défiler et faire grève les camarades de toutes professions contre le pacte Hollande-CFDT ? C'est honteux ! »

On relèvera cette lettre surréaliste de la secrétaire générale de la CGT-FAPT, datée du 14 février, adressée au secrétaire général de la fédération FO-COM (fédération FO de la communication, syndiquant les postiers — NDLR) dans laquelle le 18 mars n'existe pas et où elle écrit : « Vous nous demandez de nous associer à la journée nationale de rassemblements et de manifestations (...) décidée et annoncée par votre secrétaire général confédéral le 29 janvier dernier », alors que le CCN

CGT qui a décidé d'appeler au 18 mars... s'était terminé la veille !

De nombreux syndicats CGT-FAPT ont d'ores et déjà indiqué qu'ils appelleraient à la grève le 18 mars en faisant converger le combat contre le plan Hollande avec les revendications postales.

D'autres vont réunir les collègues le 13 mars, pour appeler à la grève le 18 mars.

C'est une certitude : il y a un lien étroit entre les revendications postales qui touchent à l'emploi, aux salaires, et le combat pour défendre la protection sociale et pour défaire le pacte de responsabilité de Hollande.

Alors, c'est bien avec toute la confédération CGT, dans l'unité avec FO, FSU, et Solidaires, que nous ferons grève et manifesterons le 18 mars.

## INTERVIEW

EDF &gt; CORDEMAIS (Loire-Atlantique)

## Grève illimitée à la centrale EDF de Cordemais

# “Les assemblées générales quotidiennes avec les syndicats ont permis de faire reculer la direction”

Nous publions une interview d'un militant syndicaliste qui a participé à la grève illimitée, lancée par les agents de la centrale EDF de Cordemais, soutenue par les syndicats CGT et FO. Cette grève, outre le fait qu'elle a permis d'aboutir à la satisfaction d'une partie des revendications du personnel, est illustrative de la mobilisation et de la résistance de la classe ouvrière.



Sur le piquet de grève.

## Quels enseignements tires-tu de cette grève illimitée ?

Ce qui a été frappant, c'est la mobilisation massive du personnel, qui a permis de déboucher sur la résolution de nombreux retards de carrière. En effet, depuis 2009, les départs en retraite de nombreux agents ont incité la direction à former des jeunes très rapidement pour les postes qui allaient se libérer. Par voie de conséquence, ces jeunes agents ont été propulsés dans ces nouveaux emplois avec une rémunération nettement inférieure à la normale.

Au départ, ces phénomènes étaient localisés dans quelques services, sur quelques agents. Mais au fil des années, ces situations individuelles sont devenues si nombreuses qu'elles se sont transformées en un problème collectif. Et la goutte d'eau qui a fait déborder le vase fut l'annonce, au niveau national, d'une augmentation de notre salaire national de base de 0,3 %, avec, en prime, un chantage aux fédérations syndicales sur la non-attribution aux agents de 5 500 niveaux de rémunérations (NR).

La détermination du personnel était tellement forte et leurs revendications tellement légitimes, qu'ils sont allés jusqu'au bout pour obtenir satisfaction.

## Peux-tu revenir un peu plus cette détermination ?

A la centrale de Cordemais, 120 agents travaillent en 3 x 8 pour pouvoir piloter les tranches d'exploitation qui fournissent l'électricité et le reste, c'est-à-dire, qu'un peu plus de 300 agents travaillent de journée pour pouvoir assurer la maintenance des installations (chaudronnerie, mécanique, logistique...). Le 14 janvier, les exploitants ont demandé aux syndicats CGT et FO de convoquer une assemblée générale d'urgence et ont insisté pour que les syndicats déposent un préavis de grève pour le mardi suivant. Sur les 120 agents, 85 étaient présents, toutes les équipes

## “La classe ouvrière, dans de nombreux secteurs, cherche à se saisir de ses organisations de classe pour défendre ses acquis”

étaient représentées. Ils ont imposé l'unité aux organisations syndicales sur la base de leurs revendications légitimes. En quelque sorte, ils se sont réappropriés leurs syndicats. Le 21 janvier, les agents d'exploitation débutaient la grève avec les quatre tranches de production à l'arrêt. Dès le lendemain, les agents de la maintenance ont demandé aux organisations syndicales de convoquer une assemblée générale et de déposer un préavis de grève, car ils étaient eux aussi confrontés au même problème de retards de carrières. Le personnel, dans son ensemble, s'est mobilisé très rapidement et massivement, ce qui a surpris et pris de court la direction.

## Comment s'est organisée cette grève durant ces cinq semaines ?

Dès la première semaine, les agents du service conduite étaient tous en grève et ont demandé à la CGT et à FO d'organiser des assemblées générales quotidiennes... Et surtout, l'élaboration du cahier revendicatif pour l'exploitation s'est déroulée avec les agents concernés en assemblée générale. C'est un exemple d'application de la démocratie ouvrière. La construction du cahier revendicatif pour les agents de la main-

tenance a pris la même forme. Il arrivait même, pendant ces cinq semaines de grève illimitée, d'avoir plusieurs assemblées générales par jour : une, deux voire trois !

Par conséquent, si la grève illimitée est allée jusqu'à satisfaction, c'est bien l'assemblée générale quotidienne qui a permis de structurer le mouvement en réalisant l'unité entre le personnel et les syndicats, avec comme modalité d'action la paralysie de la centrale électrique. Certes, il n'y avait pas de comité de grève, mais cela y ressemblait fortement. La grève n'aurait pas eu lieu si la CGT ou FO n'avait pas appelé. C'est aussi cette détermination des agents à imposer l'unité sur la base de leurs revendications qui a été marquante.

Il faut souligner que les assemblées générales quotidiennes dénombrèrent à minima 100 participants, et parfois plus de 150, score qui n'a jamais été atteint depuis plus de vingt ans.

Il faut savoir que l'effectif présent dans la centrale chaque jour est à peu près de 250 agents, dont 50 cadres.

## Avant vous, par exemple, il y a aussi eu, la grève des salariés de la SNCM. De quoi est-ce révélateur ?

Au bout de quatre semaines de grève, beaucoup d'agents disaient : « C'est très embêtant de faire grève, nous ne le faisons pas par plaisir. Mais aujourd'hui, nous contrôlons notre outil de production pour avoir satisfaction, et, avec nos syndicats CGT et FO, nous ne sommes pas prêts de lâcher ! » A tous ceux qui nous rebattent les oreilles sur le fait que la lutte des classes n'existe plus, nous disons qu'aujourd'hui, la classe ouvrière, dans de nombreux secteurs, cherche à se saisir de ses organisations de classe pour défendre ses acquis. Peut-être que le mouvement de grève de Cordemais est un précurseur de ce qui pourrait se passer dans les mois à venir. ■

## INSPECTION DU TRAVAIL

## Après le retrait de l'article 20 de la réforme du ministre Sapin

## Correspondant

Le 24 février, le gouvernement a retiré du projet de loi sur la formation professionnelle l'article 20 portant sur la réforme de l'inspection du travail.

C'est juste après l'annonce de ce recul que les deux communiqués des syndicats FO et CGT de l'inspection du travail ont été publiés.

Dans le même temps, la CFDT et l'UNSA ont envoyé des communiqués s'indignant du recul du gouvernement, l'UNSA reprochant vertement au ministre de ne pas être passé par décret.

Le 28 février, le ministre Sapin adressait un courrier à tous les personnels, annonçant qu'il ferait passer son projet en deux parties : une proposition de loi commandée au groupe PS sur les prétendus nouveaux pouvoirs de l'inspection et un décret sur la réforme de l'inspection.

Le même jour, le nouveau projet de décret était envoyé pour « consultation » aux représentants syndicaux.

La rage de Sapin, le ministre de l'accord national interprofessionnel (ANI), du développement en

masse du chômage, des plans sociaux à répétition n'a plus de bornes.

Trafiquant une décision du Conseil constitutionnel, il déclare du domaine réglementaire ce qu'il déclarait hier comme relevant de la loi, bricolant dans l'urgence et la panique, face aux personnels de l'inspection avec leurs syndicats CGT, FO, SUD, SNUTEF-FSU, un décret dont chaque partie semble ouvrir une nouvelle mine sous ses pieds.

Ainsi pour diriger les futures unités de contrôle prévues dans son projet comme devant encadrer l'inspection, le ministre avait fait sélectionner près de 300 directeurs-adjoints.

Mais qui va annoncer aux 300 directeurs adjoints sélectionnés qu'ils ne sont plus rien ? Et que vont-ils devenir ?

L'ensemble du décret est à l'avant. Il revient aux personnels, avec leurs syndicats, qui ont montré ces derniers mois, dans l'unité, leur capacité à retoquer la réforme de l'inspection du travail, de poursuivre la mobilisation pour entermer le projet Sapin. Le 18 mars, avec l'ensemble des travailleurs du public et du privé, ils répondront à l'appel à la grève interprofessionnelle. ■

## INFORMATIONS SYNDICALES

Communiqué de l'Union nationale des affaires sociales CGT, syndicat national CGT Travail, emploi, formation professionnelle (extraits)

### “Le plan Sapin retiré du projet de loi !”

Quatre grèves : les 18 février, 27 juin, 22 octobre 2013, le 3 février 2014. Un rejet quasi général des agents de toutes catégories A, B, et C. Des dizaines de délégations, pétitions, envahissement de CTR (comité technique de réseau - NDLR), de réunions de service, pour dire : “Retrait du plan Sapin, retrait du projet de loi”.

“Le char de l'Etat ne s'arrêtera pas”, déclarait martialement M. Sapin à l'INT (Institut national du travail - NDLR) le 8 octobre 2013 devant l'encadrement des services.

La mobilisation collective des agents, avec l'appui des syndicats CGT, FO, SUD, SNU-FSU et avec le soutien des confédérations CGT et FO et de la FSU et de SUD, a fait plier le gouvernement.

N'en doutons pas, ce dernier essaiera de faire rentrer par la fenêtre ce qui a été chassé par la porte afin d'adapter “son” inspection du travail à la déréglementation et la loi de transposition de l'ANI.

Mais aujourd'hui, ce sont les agents qui ont démontré leur force et leur capacité à déjouer toutes les pressions, à démonter tous les mensonges.

Cela doit commencer par le fait qu'il ne saurait être question que le CTM du 4 mars conserve à son ordre du jour l'examen du projet de décret et des fiches de postes qui étaient l'application de la loi aujourd'hui écartée du Parlement. Paris, le 25 février 2014. »

Communiqué de FO travail-emploi-formation professionnelle (TEFP) (extraits)

### “Victoire pour les forces syndicales en lutte contre le plan Sapin”

La réforme de l'inspection a été définitivement retoquée par la commission mixte paritaire qui a finalement suivi le Sénat ce lundi 24 février.

Le 20 février 2014, les sénateurs votaient majoritairement pour la suppression de l'article 20, nous écrivions alors qu'il n'y avait pas “d'obligation (pour la commission mixte) de réintroduire des amendements, nous revendiquons le retrait pur et simple de ce projet !”

Les parlementaires de la commission mixte nous ont entendus. Le ministre a préféré abandonner sagement la réforme de l'inspection du travail plutôt que de prendre des risques sur le vote de la loi sur la formation professionnelle ! Ainsi, le projet de création d'unités de contrôle ne verra pas le jour avec ses ducs et ses duchesses, ses unités régionales de lutte contre le travail illégal, et sa cellule d'appui nationale. Les agents de contrôle resteront sur le terrain. C'est un grand soulagement pour FO qui avait condamné cet article 20 (sur le volet inspection du travail uniquement) mettant en cause l'indépendance de l'inspection du travail. Pour ces raisons, FO avait voté contre cet article lors du comité technique ministériel de décembre 2013.

Notre organisation syndicale, aidée par la confédération, a mobilisé toutes ses forces en s'engageant dans la lutte aux côtés des autres organisations syndicales opposées au plan Sapin. C'est une victoire collective des agents et de leurs représentants ! »

## La mobilisation contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'a pas dit son dernier mot

Le refus par des milliers d'élus de mettre en place la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 ne cesse de s'approfondir : près de 2 700 communes ont à ce jour délibéré contre sa mise en œuvre.

Le rejet de cette réforme par les enseignants et leurs organisations syndicales qui demandent l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 ne faiblit pas davantage. C'est ainsi que le 21 février dernier, les syndicats FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT Educ'action, CGT services publics, SUD éducation, SUD CT, au plan national, ont adopté un communiqué commun dans lequel ils indiquent notamment (1) :

« Le ministre doit maintenant entendre les personnels. Nos organisations expriment, à nouveau, leur total soutien aux initiatives prises dans les départements pour exiger l'abrogation du décret Peillon. Les syndicats FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT Educ'action, CGT services publics, SUD éducation, SUD CT décident de s'adresser au ministre pour exprimer leur volonté que la réforme des rythmes scolaires soit remise à plat par le retrait du décret du 24 janvier. Le ministre doit répondre aux personnels. Ils inscrivent leurs revendications sur la question des rythmes dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle du 18 mars en opposition aux politiques d'austérité, pour la défense de la Sécurité sociale, des services publics, des conditions de travail et des salaires. »

Alors que les congés scolaires de février se terminent, dans certaines écoles, les enseignants avec leurs sections syndicales se saisissent déjà de l'appel à la journée interprofessionnelle de grève du 18 mars, en décidant de se mettre en grève ce jour-là pour porter les revendications de retrait du pacte de responsabilité et de la réforme des rythmes scolaires. On lira, par exemple, dans cette page, la motion de l'école Descartes, à Saint-Denis.

L'inquiétude du gouvernement face à l'ampleur de ce rejet a amené le ministre Peillon à publier le 3 mars un communiqué dans lequel il affirme que 88 % des communes qui n'ont pas mis en place la réforme (seulement 19 % l'appliquent depuis la rentrée 2013) « déclarent avancer sans difficultés et ont élaboré leurs projets horaires confor-



Photo DR

Manifestation, à Paris, le 14 novembre 2013.

mément au décret. Le travail de finalisation peut donc désormais aboutir. » On se rappelle que le ministre avait été contraint, face à la mobilisation, de reporter après les élections municipales la date à laquelle les communes devaient

remettre leur projet éducatif territorial. Le projet éducatif territorial, découlant du décret du 24 janvier 2013 et de la loi Peillon de « refondation » de l'école, est lié à l'acte III de la décentralisation. Il transfère la responsabilité d'une partie des missions de l'école publique aux communes. Et, selon ce décret, le projet éducatif territorial peut « aller jusqu'à s'ouvrir à l'ensemble des

temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire ». Ce serait la fin des programmes nationaux d'enseignement, de l'école laïque et gratuite et la remise en cause du statut national des enseignants. Voilà pourquoi, la réforme des rythmes scolaires est massivement rejetée.

A tel point que l'Association des maires de France, dont les présidents sont pourtant favorables à la réforme, est contrainte de reconnaître dans sa lettre « Maire Info » publiée ce 4 mars sur son site Internet que de nombreuses communes « pourraient décider de ne pas organiser d'accueils périscolaires sur les trois nouvelles heures "Peillon" à la prochaine rentrée. Certains maires en font même un argument de campagne pour les élections municipales. » Evoquant le chiffre de 957 communes avancé par le ministre Peillon, elle précise que « ce chiffre est cependant en-deçà de ceux affichés par les opposants aux nouveaux rythmes scolaires, qui évaluent à trois fois plus le nombre de communes qui auraient délibéré pour refuser de mettre en place la réforme ». Une chose est certaine, avant comme après les élections municipales, la mobilisation contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires n'a pas dit son dernier mot.

Laurence FAYARD ■

(1) Lire la totalité de ce communiqué dans notre précédent numéro.

**Les enseignants avec leurs sections syndicales se saisissent de l'appel à la journée interprofessionnelle de grève du 18 mars.**

SAINT-THIBAULT (Aube) > DOCUMENT

## Délibération de la commune de Saint-Thibault contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (extraits)

L'an 2014, le 22 février à 10 h 30, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en mairie sous la présidence de Madame Marie-France Jolliot, maire (...).

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les courriers des 26 novembre, 14 et 26 décembre, des maires des trois communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal — NDLR), précisant que nous nous opposons à la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Vu le décret n° 2013/77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ; Considérant que l'école publique est une institution de la République et qu'elle doit pouvoir assurer ses missions dans les meilleures conditions ; Considérant que le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires entraîne

une désorganisation du fonctionnement de l'école publique ; Considérant le désengagement de l'Etat qui laisse à la charge des communes la mise en place de cette réforme, à la fois de son organisation, mais également de son financement ; Considérant que cette réforme va entraîner une charge budgétaire lourde pour la commune ; Considérant que ce décret prévoit la mise en place d'un projet éducatif local ou territorial différent d'une commune à l'autre ; Considérant que ce projet éducatif crée une inégalité entre les élèves selon les moyens financiers des communes ; Considérant que ce décret remet en cause la séparation de l'enseignement et du périscolaire ; Considérant que ce décret remet en cause le caractère national de l'école publique ; Considérant que ce décret remet en cause le principe fondamental d'égalité devant l'instruction ; Considérant que ce décret remet en cause le principe de la gratuité ;

**"(...) Considérant que ce décret remet en cause la séparation de l'enseignement et du périscolaire ; Considérant que ce décret remet en cause le caractère national de l'école publique ; Considérant que ce décret remet en cause le principe fondamental d'égalité devant l'instruction. (...) Le conseil municipal décide de ne pas appliquer ce nouveau dispositif à la rentrée 2014"**

Considérant qu'il ne revient pas aux élus locaux de se substituer à l'Etat, ni à l'Education nationale, ni de placer les enseignants sous tutelle ; Considérant que ce décret ne va pas

dans l'intérêt des enfants, ni de l'école de la République, laïque, gratuite et nationale qui garantissait à tous les enfants, où qu'ils habitent, les mêmes enseignements dispensés par des enseignants dont les qualifications sont pour tous garanties par les mêmes diplômes nationaux ; Le conseil municipal, après avoir délibéré : S'oppose à la mise en place du décret n° 2013/77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ; Décide de ne pas appliquer ce nouveau dispositif de changement des rythmes scolaires à l'école publique de la commune de Saint-Thibault à la rentrée 2014. En conséquence, la commune de Saint-Thibault ne transmettra aucune modification des horaires scolaires au DASEN (directeur académique des services de l'Education nationale — NDLR) ; Demande l'abrogation pure et simple de ce décret sur la réforme des rythmes scolaires. Adopté à l'unanimité. »

Motion de l'école Descartes, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

**«Le 18 mars, nous exigerons : retrait de la réforme des rythmes scolaires, retrait du pacte de responsabilité»**

« Nous, enseignants de l'école Descartes, à Saint-Denis, syndiqués au SNUipp, au SNUDI-FO et non syndiqués, serons en grève le 18 mars prochain, journée nationale de grève interprofessionnelle appelée par les confédérations CGT et FO et les organisations FSU et Solidaires, pour mettre en échec le pacte de responsabilité du gouvernement Hollande-Ayrault (casse de la Sécurité sociale, réduction des dépenses publiques, remise en cause des statuts des personnels et des conventions collectives...).

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans cette logique austéritaire. C'est pourquoi le 18 mars, nous y exigerons le retrait de cette réforme.

— Retrait de la réforme des rythmes scolaires.

— Création de tous les postes nécessaires.

— Retrait du pacte de responsabilité du gouvernement.

Adoptée à l'unanimité, le lundi 3 mars 2014 »

EN BREF

Grève au lycée Léon-Blum, à Créteil, le 4 mars 2014

**«Maintien de la section "assistant médical" et retrait du projet de décret sur les statuts»**

À la suite de l'entrevue infructueuse au rectorat pour le maintien de la GA (spécialité assistant médical), l'assemblée générale du lycée, avec les sections SNES, SUD, SNETAA-FO et SN-FO-LC a voté ce matin l'appel à la grève pour demain mardi 4 mars. Il s'agit d'une grève pour le maintien de la section GA au lycée, mais aussi pour réaffirmer le souhait de maintenir dans les structures des classes de section littéraire (L) et de section économique et sociale (ES) distinctes, et pour demander le retrait du projet de décret sur les statuts. L'assemblée générale appelle les collègues à se réunir au lycée à 10 heures, avant d'aller au rectorat pour essayer d'être reçus dans la matinée. ■



# Des dizaines de milliers d'artistes et de techniciens du spectacle dans la rue le 27 février pour le maintien des annexes 8 et 10

Photo correspondant



Jean-Baptiste Caron

C'est par dizaines de milliers qu'artistes et techniciens du spectacle ont manifesté dans toute la France pour le maintien des annexes 8 et 10 de la convention d'assurance chômage. Ils étaient plus de 10 000 à Paris, à l'appel des fédérations CGT et FO du spectacle.

Lors de la quatrième séance de négociations de la convention d'assurance chômage, Gattaz a confirmé sa volonté de supprimer les annexes 8 et 10. Dans le document remis aux organisations syndicales, le Medef écrit : « En conséquence des droits rechargeables, visés à l'article 3 du présent accord, et des nouvelles dispositions permettant le cumul des revenus d'activité (...), les règles spécifiques relatives à l'indemnisation des travailleurs relevant des annexes 8 et 10 (...) sont désormais alignées sur celles du régime général. »

Et d'ajouter : « Les parties signataires engageront une concertation avec l'Etat sur les conditions de mise en œuvre de règles spécifiques d'indemnisation des salariés concernés et de la participation financière de l'Etat à ce titre. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'au regard des nouvelles règles d'indemnisation prévues pour tous les demandeurs d'emploi, la plupart des salariés intermittents ne seraient plus indemnisés entre deux contrats de travail. Quant à des règles spécifiques d'indemnisation prises en charge par l'Etat, qui peut croire qu'elles assureront les mêmes conditions d'indemnisation que celles garanties depuis quarante ans par la solidarité interprofessionnelle, financée par les cotisations ? D'ailleurs, le ministre de la Culture s'est empressé de déclarer que ce n'était « pas à l'Etat de payer ». Et au sein même du patronat, des dissensions apparaissent. L'ancienne présidente du Medef se prononce pour le maintien des annexes 8 et 10 au sein de la solidarité interprofessionnelle.

En contradiction avec l'exigence unanime des travailleurs du spectacle, qui s'est manifestée avec puissance le 27 février, d'autres « revendications » que celles du maintien des annexes 8 et 10, apparaissent.

Certains, dont les employeurs du spectacle, prônent l'idée d'une seule annexe et d'un plafonnement mensuel des revenus. Pourquoi y a-t-il deux annexes, la 8 et la 10 ? Parce que, historiquement, elles correspondaient à des réalités d'emplois différentes selon que vous travailliez dans le spectacle vivant, le cinéma ou l'audiovisuel, selon que vous étiez artistes ou techniciens.

Or c'est le recours massif à l'intermittence, en particulier pour les techniciens dans l'audiovisuel, qui a considérablement dégradé ces dernières années leurs conditions d'emploi. La plupart d'entre eux souhaiteraient être en CDI, comme tous les salariés.

Plutôt que de requalifier en CDI les techniciens dont les CDD se succèdent, les employeurs du spectacle, et d'autres, prônent la fusion des deux annexes.

N'est-ce pas aller au-devant de ce que le Medef souhaite : la sortie de la solidarité interprofessionnelle et la création d'une caisse autonome, quel qu'en soit le nom ? Quant au plafonnement des revenus, salaires plus indemnités de chômage, n'est-ce pas là aussi aller au-devant des exigences du Medef par la création d'un revenu minimal de subsistance, financé par l'Etat ?

Comme le démontre cette banderole spontanée brandie par une équipe de tournage le 27 février, les travailleurs du spectacle exigent, eux, de rester dans la solidarité interprofessionnelle. Une raison de plus pour les artistes et les techniciens du spectacle de participer massivement aux manifestations et à la grève le 18 mars prochain. ■

Photo correspondant



## Collectivités locales

### Le gouvernement annonce une baisse de 10 milliards d'euros des aides aux collectivités locales d'ici à 2017

Pour procéder aux 50 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques inscrites dans son pacte de responsabilité, le gouvernement Hollande-Ayrault s'apprête à réduire les dotations versées par l'Etat aux communes, aux départements et aux régions de 10 milliards d'euros d'ici à 2017. « Le calendrier des économies se précise, souligne *Le Parisien* (4 mars). Maignon a récemment présenté une feuille de route chiffrée à plusieurs associations d'élus locaux. Alors qu'une baisse des dotations de 3 milliards d'euros étalée sur 2014 et 2015 est déjà actée, le gouvernement réclamerait aux élus locaux un effort supplémentaire de 7,5 milliards d'euros entre 2015 et 2017. Plus précisément, un nouveau tour de vis, d'un montant de 1,5 milliard d'euros, interviendrait en

2015. Trois milliards d'euros de dotations seraient ensuite supprimés en 2016. Idem en 2017. »

Le gouvernement prévoit donc de baisser les subventions aux collectivités locales de 10 % en quatre ans ! En pleine campagne des municipales, il prépare l'asphyxie financière des communes dans le cadre de la mise en place des métropoles et de son acte III de la décentralisation !

Le mouvement en profondeur des nombreux élus qui n'acceptent pas la liquidation de leurs communes et leur absorption par les métropoles, qui refusent avec les enseignants et les agents communaux la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, met bel et bien une exigence à l'ordre du jour : la rupture avec ce gouvernement aux ordres du capital financier et de l'Union européenne.

L. F. ■

## Quatrième paquet ferroviaire

### Le Parlement européen adopte l'ouverture du transport voyageurs à la concurrence

Photo AFP



Le Parlement européen vient d'adopter le 26 février le quatrième « paquet ferroviaire ». Ce paquet prévoit en particulier la fin du service public du transport régional avec l'ouverture totale à la concurrence du transport intérieur de voyageurs et la séparation des activités de gestion des infrastructures de celles de l'exploitation. Les députés européens du PS ont voté

pour. Le gouvernement français s'est déclaré satisfait, voyant dans le vote du Parlement européen un encouragement à mettre en place sa réforme ferroviaire. « Notre réforme ferroviaire, non seulement elle est euro-compatible, mais en plus elle a impulsé une démarche », s'est réjoui le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier. Nous y reviendrons dans un prochain numéro. ■

## Automobile

### Volvo prévoit de supprimer 508 postes en France, notamment chez Renault Trucks

Le 3 mars dernier, le groupe automobile suédois Volvo, numéro deux mondial des poids lourds, a annoncé qu'il envisageait de supprimer 508 emplois sur 8 900 postes en France, pour l'essentiel dans sa filiale de véhicules industriels Renault Trucks.

Le projet entre dans le cadre d'un plan de restructuration globale du constructeur, qui prévoit quatre mille quatre cents réductions d'effectifs à l'échelle mondiale.

En France, outre ces 508 postes en CDI, 800 consultants vont disparaître, soit 1 300 suppressions de postes au total.

Ces suppressions d'emplois font partie d'un plan de restructuration lancé en septembre alors que le groupe Volvo prévoit de distribuer aux actionnaires en 2014 le même dividende qu'en 2013. ■

## Sur le terrain de l'internationalisme ouvrier

Dominique Ferré

Alors que les processus de dislocation de l'Ukraine menacent l'Europe tout entière, Claude Jenet — signataire de « l'Appel des 160 » — souligne le caractère symbolique de ce que la séance d'ouverture de cette conférence ouvrière européenne ait lieu dans la grande salle de la Bourse du travail de Paris, sous le buste de Jean Jaurès qui, rappelle l'orateur, déclarait que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ». Accueillant les délégués, militants ouvriers, syndicalistes et militants politiques de toutes tendances venus de dix-neuf pays du continent, Claude Jenet souligne l'importance du combat mené, en France, par des milliers de militants de toutes tendances, « pour que l'unité se réalise pour la défense des revendications, et aussi pour éviter l'intégration dans l'appareil d'Etat, pour le compte de politiques dictées par l'Union européenne, de nos organisations. Il y aura dans les prochaines semaines, le 18 mars, à l'appel de nombreuses organisations de ces deux confédérations, la CGT et la CGT-FO, des mouvements de grève et des manifestations contre le pacte de responsabilité que propose le gouvernement, pacte de responsabilité qui vise d'abord à demander aux syndicats de participer à une opération qui consiste à sacrifier une partie de nos conquêtes, avec notamment la mise en cause de la Sécurité sociale. (...) A l'évidence, ces instructions viennent directement de l'Union européenne, des impératifs du capital, dictés par le capitalisme financier. C'est de cela qu'il s'agit. C'est de cela qu'il a été discuté dans la conférence de Tarragone », tenue en mars 2013.

S'inscrivant lui aussi dans cette continuité, Jean Markun ajoute : « Alors, qu'est-ce qui bloque, et qu'est-ce qui évolue ? En France comme ailleurs, le patronat et le gouvernement se sont armés pour éviter l'explosion sociale. Nous connaissons comme vous tous les pactes de stabilité, les tentatives d'intégration des organisations syndicales, les pactes de compétitivité, la multiplication des « comités de suivi », les différentes formes de « dialogue social » et enfin, aujourd'hui, le « pacte de responsabilité » en cours de discussion avec les organisations syndicales. Autant de dispositifs qui ont pour objectif la domestication des organisations syndicales et le musellement des travailleurs. (...) Mais il faut noter l'exaspération de la population. Les inquiétudes sont telles qu'il est possible que l'on soit aujourd'hui confronté à des accélérations subites de l'histoire. »

Et Jean Markun de citer les exemples de la « résistance contre l'accord national interprofessionnel (ANI) et l'appel à la grève le 18 mars » comme des exemples du « mûrissement » en cours dans la classe ouvrière française. Des processus qui sont contradictoires, explique-t-il, aux pressions exercées par la Confédération européenne des syndicats (CES), qui, tout comme le « Parlement » européen, prétend imposer un consensus d'accompagnement des plans de destruction dictés par Bruxelles et mis en œuvre par chaque gouvernement. Plus de quarante-sept militants de dix-neuf pays sont intervenus dans le débat. Un appel contre la criminalisation de l'action syndicale dans l'Etat espagnol, ainsi que l'appel final dont on lira des extraits en page 11, ont été largement signés par les participants. Compte tenu de l'importance des matériaux livrés à la discussion, dont nous commençons à rendre compte dans ce numéro, selon un choix nécessairement arbitraire, nous poursuivrons, la semaine prochaine, le compte rendu de cette importante initiative sur le terrain de l'internationalisme ouvrier.

# Paris - 1<sup>er</sup> et 2 mars 2014

## 140 délégués venus de dix-neuf pays d'Europe

### Grande-Bretagne

Participant à la conférence aux côtés d'autres militants britanniques venus de Liverpool, de Londres et d'Ecosse, Doreen McNally, qui fut la porte-parole de Women of the Waterfront (organisation des femmes de dockers de Liverpool, lock-outés par le patronat en septembre 1995), rappelle précisément que « la solidarité ouvrière internationale, nous savons ce que c'est ». Et « si nous avons finalement été vaincus, malgré une campagne internationale qui a duré deux ans et demi, dit Doreen, c'est à cause de la législation antisyndicale » de Thatcher, qu'aucun gouvernement du Labour (Parti travailliste — NDLR) n'a jamais abrogée. Des lois qui ont facilité l'offensive anti-ouvrière de ces dernières années : « 900 000 chômeurs de plus depuis un an, les contrats de travail de zéro heure, l'exigence des patrons de faire travailler gratuitement une heure ou deux, que dénoncent les TUC (Confédération des syndicats britanniques — NDLR). »

### Slovénie

Dimitar Anakiev, militant ouvrier de Slovénie, de retour de Bosnie où il a rencontré les ouvriers qui se sont soulevés le 5 février, rappelle que « de 1992 à 1995, la Bosnie a été ravagée par une terrible guerre civile, qui a fait 100 000 morts et a déplacé 1,5 million de réfugiés. La Bosnie était une république multi-ethnique, multiculturelle, multireligieuse d'une population parlant la même langue. Après les « accords de paix » de Dayton — qui ont établi la domination américaine sur les Balkans — la Bosnie-Herzégovine a été divisée sur des bases ethniques entre deux républiques, dix cantons et un district, et est devenu un protectorat de la prétendue « communauté internationale », représentée par deux délégués : l'un de l'Union européenne et l'autre des Etats-Unis. Des institutions que les citoyens de ce pays ont surnommées « l'Etat Frankenstein ». C'est aussi le pays le plus pauvre d'Europe. Mais même dans un tel pays, la classe ouvrière a gardé sa vitalité. Le 5 février, dans la ville industrielle de Tuzla, la révolte a éclaté. Les ouvriers

de licenciés de cinq usines privatisées ont pris d'assaut et détruit, en deux jours, toutes les institutions issues des accords coloniaux de Dayton. Trois autres usines se sont jointes aux revendications des ouvriers révolutionnaires. La révolution s'est étendue au reste du pays, et partout les institutions fantômes de Dayton ont été mises en pièces, au cri de « Mort au nationalisme ! » et : « Nous ne voulons pas la division ethnique ! » Une mobilisation si massive et rapide du peuple, sous la direction de la classe ouvrière, est un espoir pour l'avenir », conclut Dimitar Anakiev, non seulement en Bosnie, mais dans toute l'ex-Yougoslavie, comme en Slovénie (membre de l'Union européenne depuis 2004) où il rappelle le caractère massif des manifestations syndicales de ces dernières années (300 000 dans un pays de 2 millions d'habitants).

### Allemagne

Hans-Werner Schuster, syndicaliste et président de la commission ouvrière du SPD de Düsseldorf, qui avait été l'un des initiateurs de cette conférence, indique précisément que « cette conférence se situe à un moment où, en Bosnie, les travailleurs et leurs organisations se dressent contre les plans de privatisation, tandis qu'en Ukraine, on voit tous les dangers qui pèsent sur la classe ouvrière. Ce que les camarades de l'Etat espagnol ont décrit des plans meurtriers du FMI et de l'Union européenne en Espagne est inséparable de ce qui se passe à l'Est de l'Europe. (...) Au premier rang des combats en Allemagne, il y a le combat contre le fait qu'on



Photo IO

nous a imposé la poursuite de la politique Schröder-Merkel de « l'Agenda », et c'est à nous, les travailleurs, de combattre pour que nos organisations sortent de ce carcan de la politique d'intégration dans laquelle les organisations se sont jusqu'à présent laissées engluées. »

Rendant compte d'une conférence ouvrière, le 15 février à Berlin, il a inscrit « le combat de la classe ouvrière pour la défense de ses organisations » dans la continuité de la « campagne contre la constitution de la grande coalition droite-gauche en Allemagne. Car le mandat pre-

mier de ce gouvernement, c'est de poursuivre la politique de la troïka et de l'Union européenne, c'est-à-dire la mise en place de la règle d'or, du TSCG, la réduction de la fiscalité des entreprises, et donc la réduction des salaires, tout cela au nom de la « compétitivité » (...), un gouvernement qui a aussi pour rôle d'être le moteur en Europe de l'impulsion de cette politique dans tous les pays. Aujourd'hui se tient à Rome la réunion des partis socialistes et démocrates du Parlement européen, au cours de laquelle ils vont désigner leur tête de liste pour la présidence du Parlement européen. Cela sur la base d'un document qui couvre les attaques de la troïka, la paupérisation croissante en Europe... pour conclure que le dirigeant du SPD allemand, Martin Schultz, doit être élu président du Parlement européen pour « améliorer » et « démocratiser » l'Union européenne. »

### Etat espagnol

Jordi Salvador Duch, secrétaire général de l'UGT de Tarragone En tant que l'un des organisateurs de la conférence ouvrière européenne de Tarragone (mars 2013), Jordi souligne : « Dans quelques mois vont avoir lieu les élections au prétendu Parlement européen (...). Nous avons droit à une campagne cynique, même dans les rangs de la gauche. Tandis que nous, parce que nous dénonçons cette Union européenne, on nous accuse, d'être des « populistes », des « eurosceptiques » et même des « racistes », d'aller « contre l'histoire », contre la « paix

européenne », et de bien d'autres atrocités. (...) Qui veulent-ils tromper avec ces promesses, parmi nous qui souffrons chaque jour des effets de leur politique criminelle ? Dans l'Etat espagnol, cette dernière année, cette tendance au recul s'est poursuivie à un rythme accéléré. Dernier exemple : la nouvelle loi contre l'avortement qui nous ramène au « national-catholicisme » de l'Etat franquiste, et qui obligera les femmes travailleuses à payer une clinique privée à l'étranger, ou à nouveau à aller dans des cliniques clandestines comme par le passé. (...) Mais pourquoi peuvent-ils mettre tout cela en pratique ? Parce que nous sommes malheureusement encore une minorité. Dans nos syndicats domine encore

l'idée qu'il n'y a d'autre issue que d'accepter les directives de l'Union européenne et qu'il faut suivre étroitement tout ce que la CES (Confédération européenne des syndicats — NDLR) dit. Le combat que nous avons commencé dans le mouvement ouvrier avant la conférence de Tarragone et lors de cette conférence doit se poursuivre, pour mener nos organisations à l'action unie, pour faire reculer le gouvernement, pour abroger la réforme du travail, la réforme des pensions, arrêter les attaques de l'Etat contre nos syndicats. (...) Comme l'ont démontré les travailleurs des hôpitaux à

Madrid en paralysant la privatisation de la santé. Ou la lutte à Coca-Cola, qui voulait licencier des centaines de travailleurs, alors qu'ils font des profits, ou encore la lutte des éboueurs (...). Nous devons continuer à nous organiser dans toute l'Europe pour mener ce combat de façon coordonnée, en respectant bien sûr les formes nationales de chaque organisation, mais sans relâche et dans l'unité. Et c'est pour cela que nous sommes venus ici, pour discuter et débattre de tous ces points, des élections, et je vais conclure en catalan en vous disant : « Vive la lutte des travailleurs et la fraternité entre les peuples ! » »

### Roumanie

Constantin Cretan, dirigeant syndical du secteur mine-énergie Ayant rappelé que son syndicat a été créé au lendemain de sa libération, après « de longues

**«Le 5 février, dans la ville industrielle de Tuzla, la révolte a éclaté»**

**«Comme l'ont démontré les travailleurs des hôpitaux à Madrid en paralysant la privatisation de la santé»**

# réunis à Paris en conférence ouvrière européenne

années de prison auxquelles le gouvernement nous avait condamnés », et « remercié à nouveau les camarades du mouvement ouvrier international qui ont été à nos côtés et nous ont soutenus, nous et nos familles », Constantin Cretan affirme qu'en Roumanie, « la situation est désastreuse. C'est la troïka qui commande (...). Dans le secteur minier et énergétique, la situation est catastrophique. Des 160 000 mineurs qu'il y avait en 1990, on est passé à 34 000. Dans le secteur de l'énergie de 120 000 à 40 000. Et la majorité de ces entreprises ont été privatisées et appartiennent à des corporations étrangères. Qui aurait pu imaginer que de gigantesques centrales thermiques auraient été rasées sur ordre du FMI et de la Banque mondiale, qui exigent la privatisation totale d'autres complexes énergétiques ? (...) Le mouvement syndical est parfois presque inexistant, parce que ses dirigeants sont devenus membres du gouvernement ou du Parlement. L'indépendance du mouvement syndical est la seule solution. Nous pouvons aujourd'hui nous appuyer sur le fait que les organisations syndicales indépendantes organisent un nombre croissant d'ouvriers : ainsi, notre fédération des syndicats de l'énergie "Univers" représente actuellement 34 000 ouvriers. (...) Stoppons l'exploitation de l'homme par l'homme. Stoppons le désastre capitaliste, stoppons la destruction de l'humanité et la guerre. La classe ouvrière sera victorieuse. Proletaires de tous les pays, unissez-vous ! »

## Italie

**Kristian Goglio, délégué CGIL, école à Turin, délégué au congrès régional de la CGIL**  
Mandaté par une « conférence pour l'indépendance du mouvement ouvrier, pour la rupture avec l'Union européenne » réunie le 8 février dernier, Kristian Goglio souligne l'importance de « la question de l'indépendance des syndicats et l'enjeu fondamental du congrès de la CGIL qui aura lieu dans quelques semaines. Pour faire accepter les sacrifices aux travailleurs italiens, il est fondamental que la CGIL collabore. Il y a un an, la CGIL avait dit non au pacte pour la productivité qui remettait en cause les contrats nationaux de travail et avait ainsi contribué à la chute du gouvernement Monti. C'est pourquoi le nouveau gouvernement Letta a cherché par tous les moyens à impliquer la CGIL, et, en avril, les dirigeants de mon syndicat ont signé ce pacte ; un mois plus tard, ils ont signé l'accord sur la représentativité syndicale qui remet en cause l'existence même de la CGIL, parce qu'avec cet accord, la CGIL s'engage à ne pas poser les revendications, à ne pas mobiliser, à ne pas dénoncer les accords quand ils sont signés par la majorité des autres syndicats. (...) C'est un fait gravissime pour le syndicat, c'est un fait gravissime pour la démocratie. (...) Même la FIOM, la fédération de la métallurgie, qui, en décembre 2012, était à la tête du mouvement pour le non au pacte sur la productivité, a soutenu ces accords. Mais, à la base, parmi les délégués, les militants, la résistance s'est développée, les prises de position se sont multipliées. Une partie de ces militants s'est regroupée autour d'un document pour le congrès, la "Motion 2", qui prend position pour le retrait de la signature, parce

qu'elle s'oppose au document de la direction. Cette motion soulève bien des questions, mais elle est très intéressante, parce qu'elle dit clairement qu'il faut rompre avec l'Union européenne, rompre avec les traités, les rejeter. Et elle demande le retrait de la signature des accords. La présentation de ce document a soulevé une discussion importante dans la CGIL, une discussion toujours en cours, si bien que même la FIOM a dû changer et, sous la pression de la base, prendre position contre l'accord. (...) Dans la préparation du congrès de la CGIL, nous, délégués à Tarragone, avons pu établir de nouveaux contacts, distribuer l'appel pour la conférence d'aujourd'hui, discuter avec tous ceux qui, dans la CGIL, commencent à dire clairement : rupture avec l'Union européenne, non aux pactes sociaux ! »

## Grèce

**Dimitra Birpanagou, militante de Syriza (Coalition de la gauche radicale) est mandatée pour transmettre à la conférence un message du docteur Pantelis Kokkinopoulos, candidat à la mairie de la ville de Nauplie soutenu par Syriza.**

« Des dizaines de grèves de 24 et 48 heures, presque cinq ans de lutte contre les mémorandums de la troïka... Tous ces mouvements, segmentés entre différents secteurs de la société, fractionnés par les divisions syndicales et politiques n'ont pas été en mesure de mettre un coup d'arrêt à la destruction. Notre gouvernement, sous la dictée de la troïka, menace le pays et le peuple de destruction pure et simple. (...) Notre ville de Nauplie (14 000 habitants) a dû fusionner avec les villages aux alentours au nom d'une réforme territoriale appelée "Kallikratis". En conséquence de quoi on ferme des écoles, des bureaux de poste, des centres de santé, des services publics, dans le cadre de cette nouvelle "entité" administrative, qui réduit à néant

**"C'est pourquoi le nouveau gouvernement Letta a cherché par tous les moyens à impliquer la CGIL, et, en avril, les dirigeants de mon syndicat ont signé ce pacte"**

la démocratie communale pour les citoyens. J'ai accepté la proposition de l'organisation locale de Syriza de me présenter comme candidat à la mairie parce que j'estime que cela pourra aider à porter les revendications de notre peuple. Comme premier pas dans cette voie, nous voulons chasser tous ces corrompus qui, pendant des années, ont appliqué leur politique contre la volonté et les intérêts du peuple. Dans le même temps, je suis conscient que ces revendications ne pourront être satisfaites dans le cadre d'une seule ville, et que les réponses sont ailleurs. C'est dans ce sens que nous comprenons l'intérêt de cette conférence : nous sommes convaincus que les prises de position et les décisions qui en sortiront, dans un esprit de démocratie ouvrière, ne seront pas dictées par des "spécialistes" ou des "experts", mais par nous-mêmes, jeunes, travailleurs, chômeurs. Car l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Défendre nos revendications, nos droits démocratiques, nos emplois et nos salaires est un droit légitime. L'Union européenne et ses institutions dictent une autre voie. Ils ont sauvé leurs banques et leur système en mettant leurs peuples en faillite. Contre leur Union, il nous faut opposer l'unité des travailleurs et des peuples d'Europe. »

tutions dictent une autre voie. Ils ont sauvé leurs banques et leur système en mettant leurs peuples en faillite. Contre leur Union, il nous faut opposer l'unité des travailleurs et des peuples d'Europe. »

## Extraits de l'appel largement contresigné (1)

**"Sur tout le continent grandit l'aspiration de la classe ouvrière à se saisir de ses organisations, pour défaire les plans d'austérité"**

**"A**u moment où nous nous réunissons, les événements dramatiques qui déchirent l'Ukraine sont mis en scène par les représentants de l'Union européenne et des gouvernements européens pour soumettre les travailleurs et les peuples à un odieux chantage. Alors que grandit sur tout le continent l'aspiration de la classe ouvrière à s'unir et à se saisir de ses organisations de classe, pour défaire les plans d'austérité dictés par l'Union européenne, ils osent prononcer cet ultimatum : "Si vous osez, le 25 mai prochain, exprimer votre "rejet" de toute la politique d'"ajustement structurel" mise en œuvre dans le cadre de l'Union européenne et des institutions de Bruxelles, vous porterez, vous-mêmes, l'entière responsabilité de l'extension à toute l'Europe du chaos ukrainien." (...) Parmi les interventions que nous avons entendues pour démentir ce mensonge, celles particulièrement marquantes des camarades venus de Grèce et de l'Etat espagnol, et plus encore concernant la situation en Ukraine, montrent à quel degré de dislocation le FMI et l'Union européenne conduisent les peuples (...).

**"Nous nous élevons contre la fable d'une "démocratisation" possible des institutions européennes"**

Nous récusons les affirmations — émanant ces derniers jours des instances dirigeantes de la CES [Confédération européenne des syndicats — NDLR] (reprenant celles du Parlement européen) — selon lesquelles le principal reproche à faire à la Commission européenne est qu'elle se serait éloignée des traités, comme si les "plans d'ajustement structurel" n'étaient pas tout entiers contenus dans ces traités.

En conséquence, nous nous élevons contre la fable d'une "démocratisation" possible des institutions européennes par un prétendu "Parlement" et nous soutenons de toutes nos forces le "rejet" de l'Union européenne et de ses institutions qui va s'exprimer le 25 mai prochain.

L'expérience est là : le seul espoir pour la classe ouvrière, pour la défense et la reconquête de la démocratie, pour l'avenir de nos peuples, c'est le développement de la lutte des classes qui contraindra chacun de nos gouvernements à abandonner leur politique de "réformes" et à rompre avec l'Union européenne et ses traités.

**Aider, par tous les moyens, la classe ouvrière à se rassembler avec ses propres organisations**

L'espoir de la classe ouvrière de tous nos pays réside dans sa propre capacité à se rassembler avec ses organisations, dont l'indépendance aura été préservée, afin d'ouvrir la voie à la mobilisation unie qui triomphera des obstacles qui s'y opposent encore. Nous décidons, par tous les moyens dont nous disposons de l'y aider. »

Reprenant à son compte « l'engagement » largement contresigné à la conférence ouvrière de Tarragone (Etat espagnol), il y a un an, la conférence a conclu par un appel à renforcer « l'action politique coordonnée de tous les participants à cette conférence des 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> mars 2014, à Paris. Ce sera notre manière, à nous, militants ouvriers responsables, de réaffirmer notre solidarité active avec nos frères ukrainiens, bosniaques, grecs... Ce sera notre manière, à nous, de faire revivre cette valeur essentielle dont s'est doté le mouvement ouvrier, dès son origine : l'internationalisme prolétarien ! »

(1) Par des militants venus des pays suivants : Allemagne, Belgique, Biélorussie, Chypre, Danemark, Etat espagnol, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.



# Ukraine, Crimée : sommes-nous au bord d'une nouvelle guerre ?

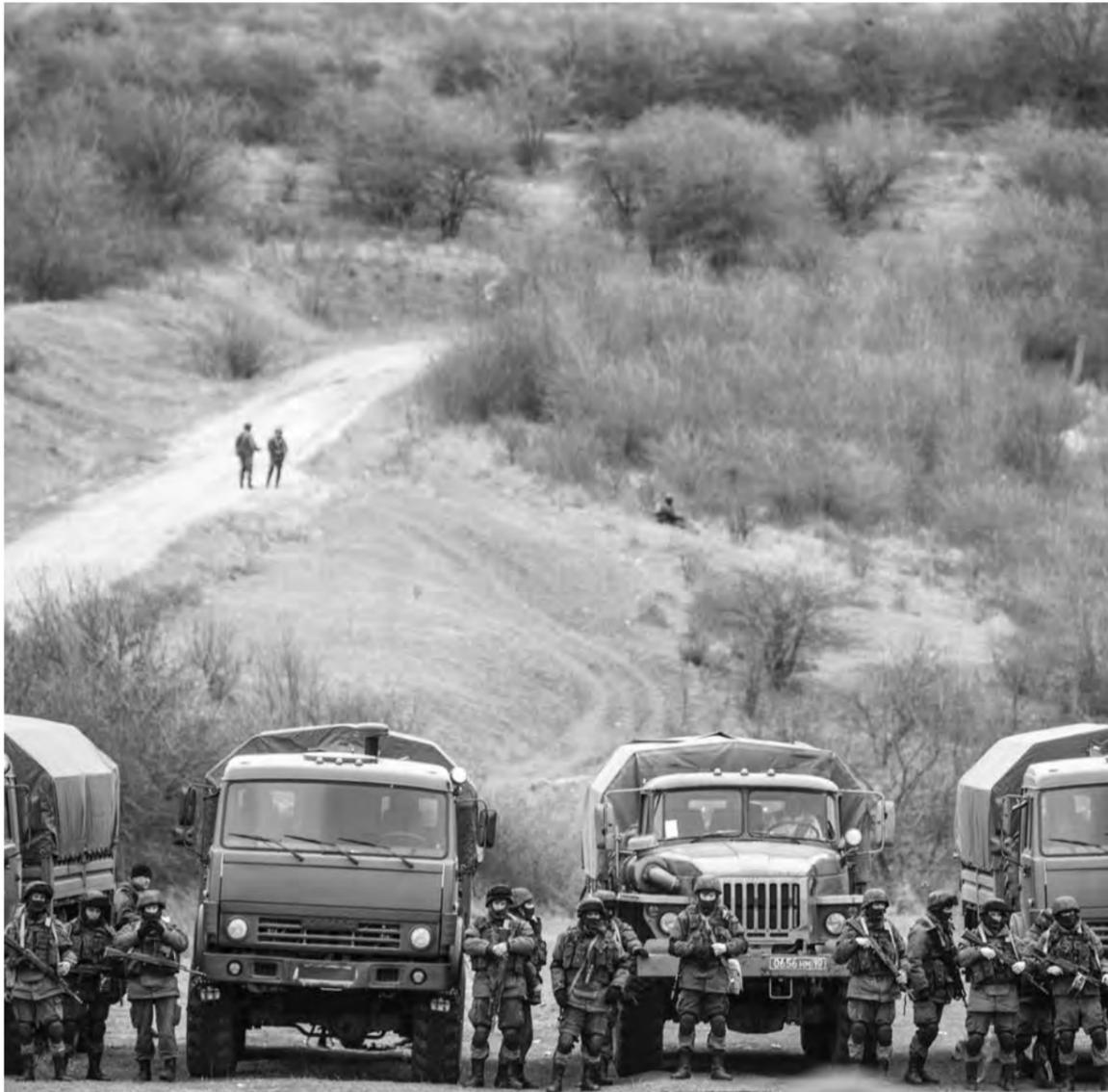


Photo AFP

Dominique Ferré

**L'entrée en Crimée de troupes de la Fédération de Russie met le monde au bord d'une nouvelle guerre, menacent les médias. Qu'en est-il ?**

Aucun peuple, ni le peuple ukrainien ni le peuple russe, ne souhaite la guerre. Rappelons que les peuples de l'ex-Union soviétique ont payé au prix de 23 millions de morts leur libération du nazisme au cours de la dernière guerre mondiale.

Il est indiscutable que le gouvernement de Vladimir Poutine a envoyé des troupes dans la péninsule de Crimée, invoquant la protection des populations russophones, et provoquant un concert de protestations du gouvernement américain, de l'OTAN, de l'Union européenne, etc.

Il est non moins indiscutable, comme l'écrit un directeur de recherche de l'Institut de recherches internationales et stratégiques (1), qu'« il faut respecter soi-même les principes de souveraineté nationale avant de demander à la Russie de les appliquer. En l'occurrence, cela me paraît difficile de la part des Etats-Unis, après l'intervention en Irak notamment, d'imposer cela à Vladimir Poutine. »

Et l'on pourrait ajouter l'Afghanistan, la Libye, la Syrie, le Mali, la République centrafricaine, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Sud-Soudan, Haïti... sans oublier le véritable « protectorat » imposé par l'Union européenne et les Etats-Unis en Bosnie depuis vingt ans (2). La véritable question qu'il faut se poser est donc : pourquoi ces populations, y compris ukrainiennes, sont amenées aujourd'hui à brandir le drapeau russe, à être poussées à la sécession ? Qui, par des décisions provocatrices, pousse le pays à la partition et à l'explosion de l'Ukraine ?

**Pourquoi tout se concentre aujourd'hui sur la Crimée ?**

Parce que la Crimée (que Nikita Khrouchtchev a « offerte » à l'Ukraine

en 1954) est un territoire multinational, cadre idéal pour fabriquer des affrontements.

Elle est majoritairement peuplée de Russes (58 %), mais aussi de 12 % de Tatars (musulmans et turcophones, déportés collectivement par Staline en 1944, et qui ne furent réhabilités qu'en 1967), et de 27 % d'Ukrainiens qui sont, en Crimée, majoritairement russophones. La décision du Parlement ukrainien, le 23 février dernier, d'interdire la langue russe comme langue officielle (au même titre que l'ukrainien),

y a été ressentie comme une véritable provocation. Comment demander, en Crimée, à des populations russophones (qu'elles soient ukrainienne, russe, tatare...) d'accepter que tout document officiel et administratif soit désormais rédigé dans une langue peu ou pas maîtrisée par l'immense majorité ?

Cette provocation est également ressentie comme telle par les populations ukrainiennes du reste du pays, qui — pour près de la moitié d'entre elles — parlent le russe comme langue maternelle, en particulier à l'est et au sud du pays. Toutes ces populations, à l'est, à l'ouest et en Crimée, avaient pourtant voté de manière ultra-majoritaire pour l'indépendance de l'Ukraine lors du référendum de 1991, alors que l'Union soviétique était dissoute par les présidents russe, biélorusse et ukrainien. Une « indépendance » qui s'est vite transformée en dépendance vis-à-vis du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, etc. (3).

« Cette provocation est également ressentie comme telle par les populations ukrainiennes du reste du pays, qui — pour près de la moitié d'entre elles — parlent le russe comme langue maternelle, en particulier à l'est et au sud du pays. Toutes ces populations, à l'est, à l'ouest et en Crimée, avaient pourtant voté de manière ultra-majoritaire pour l'indépendance de l'Ukraine lors du référendum de 1991, alors que l'Union soviétique était dissoute par les présidents russe, biélorusse et ukrainien. Une « indépendance » qui s'est vite transformée en dépendance vis-à-vis du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, etc. (3).

**Mais Poutine pousse-t-il à la guerre ?**

C'est ce que certains médias, et certaines « personnalités » discréditées du genre Bernard-Henri Lévy, voudraient nous faire croire. Or, d'un côté, Poutine « montre les muscles », de l'autre, le Kremlin déclare que le gouvernement russe va « continuer à discuter avec l'Ukraine sur les dossiers économiques et commerciaux et de prendre contact avec ses partenaires étrangers, FMI et G 8, en ce qui concerne une aide finan-

**Justement, un nouveau gouvernement vient d'être constitué en Ukraine. Qu'en est-il ?**

Bénéficiant de l'appui de Washington, du FMI et de l'Union européenne (qui considèrent tous que Ianoukovitch n'est pas allé assez loin dans ce sens), le nouveau Premier ministre, Arseni Iatseniouk, a déclaré : « Nous allons devoir prendre des mesures extrêmement impopulaires, parce que le gouvernement et le président précédents étaient tellement corrompus que le pays est dans une situation financière désespérée. Nous sommes au bord du désastre, et ce gouvernement est un gouvernement de kamikazes politiques. Bienvenue en enfer ! » Signalons la présence dans ce gouvernement de Viktor Pynzenyk, le « père des privatisations » et de la « thérapie de choc » du début des années 1990. Les groupes d'extrême droite — qui se réclament de Stepan Bandera et des collaborateurs des nazis de 1941 — comme Svoboda et Pravyi Sektor ont commencé à être intégrés aux forces de polices du « nouveau » régime (4). La « thérapie de choc », comme on l'a vu en ex-Yougoslavie il y a plus de vingt ans, mais aussi dans nombre de pays d'Afrique, passe d'autant mieux lorsqu'elle est préparée et précédée par la dislocation de la nation (dont une conséquence immédiate serait la dislocation de la classe ouvrière). Il y a donc un rapport direct entre les processus de dislocation et la mise en œuvre des plans anti-ouvriers que le FMI et l'Union européenne exigent.

**Quelle issue ?**

Soulignant « la désorientation et la confusion qui a régné ces derniers mois à la tête du mouvement ouvrier ukrainien », un militant ouvrier de Biélorussie, à la tribune de la conférence ouvrière européenne, a souligné que les travailleurs d'Ukraine ont plus que jamais besoin « de la solidarité ouvrière internationale ». Le combat commun qu'ont décidé de poursuivre les militants ouvriers de dix-neuf pays réunis à Paris les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> mars, pour l'indépendance du mouvement ouvrier, contre les plans anti-ouvriers et les institutions (Union européenne, FMI) qui les dictent, à notre échelle, y contribuera. ■

(1) Philippe Migault, dans *20minutes*, 4 mars 2014. L'Iris est un « think tank » français tout à fait institutionnel.

(2) Ingérence ? Et de quoi s'agit-il d'autre, quand Victoria Nuland, du Département d'Etat américain, annonce publiquement le 13 décembre que son gouvernement a financé l'ex-opposition ukrainienne à hauteur de 5 milliards de dollars, y compris les groupes d'assaut néonazis ?

(3) Institutions internationales qui, depuis 1991, ont supervisé une politique de privatisations. Privatisations dont ont profité les « oligarques », ces immenses fortunes acquises par le pillage, dont beaucoup — qu'ils aient soutenu l'ancien président Ianoukovitch ou qu'ils soutiennent le nouveau pouvoir à Kiev — proviennent de l'ancienne « nomenklatura » de l'époque soviétique.

(4) Un régime pas tellement nouveau en vérité : c'est la même Rada (Parlement), hier acquise à Ianoukovitch, qui aujourd'hui prête allégeance à Iatseniouk.

## De l'Ukraine à l'Algérie

La presse française — *Le Journal du dimanche*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et surtout *Le Monde* — publie à l'occasion de l'annonce de la candidature à la présidentielle d'Abdelaziz Bouteflika, une série d'articles sur le « nécessaire changement » en Algérie.

On peut se demander pourquoi elle ne dit rien sur le régime d'Arabie Saoudite ou sur celui du Qatar. Peut-être parce que ce sont des régimes « amis » de l'impérialisme et que l'Algérie ne cède pas, en tous points, à leurs exigences, notamment à la règle dite 51-49 (51 % d'investissements algériens, 49 % étrangers), au protectionnisme économique, au refus que l'armée algérienne intervienne à l'étranger.

Le quotidien *Le Monde* mène une vraie campagne pour la dislocation de l'Algérie. Ainsi, dans son éditorial du 26 février, on peut lire : « Mais les Algériens ne sont ni sourds ni aveugles. Ils voient, ailleurs dans le monde, des dirigeants élus balayés en quelques semaines et découvrent dans leurs médias de multiples scandales de corruption. »

La semaine prochaine, nous reviendrons sur cette question en publiant de larges extraits d'une interview de Louisa Hanoune au quotidien *El Watan*. ■

## Venezuela

## Que se passe-t-il au Venezuela ?

Interview de Carmen Zamora, militante ouvrière vénézuélienne

**Des manifestations de rue massives contestent le gouvernement Maduro (successeur de Chavez). Ce gouvernement est-il massivement rejeté par la population ?**

Si l'on regarde en arrière, il est clair que les troubles qui affectent le Venezuela sont une réponse de l'impérialisme à la victoire obtenue par le gouvernement Nicolas Maduro aux élections municipales du 8 décembre 2013 (il a gagné 72 % des municipalités concernées contre 22 % pour l'opposition de droite, en obtenant, au total, un avantage de 9 % des voix).

On se rappelle qu'après la mort de Chavez, la droite, soutenue par les Etats-Unis, avait contesté la victoire de Maduro à la présidentielle, à 1,5 % des voix devant son adversaire, Henrique Capriles. Après les municipales, une large majorité des forces politiques de droite — y compris Capriles — ont été obligées de reconnaître Maduro comme président.

Cette victoire électorale, expliquent les camarades du Collectif travail et jeunesse du Venezuela, n'était pas gagnée d'avance : compte tenu des graves conséquences de la crise, « un mois avant l'élection, un possible recul électoral (du gouvernement

Maduro — NDLR) était palpable dans la rue ». Mais « les mesures d'urgence contre la spéculation et l'accaparement prises par le gouvernement, soutenues par 70 % de la population, ont changé le rapport de forces et permis au gouvernement de passer à l'offensive politique ».

Parmi les mesures également prises par Maduro, poursuivent ces camarades, « le gouvernement examine des propositions inspirées par l'idée d'étatiser le commerce extérieur (...) L'idée est d'aller vers une économie où, au moins partiellement, les importations stratégiques seront nationalisées. »

Cependant, ces camarades font remarquer que, du point de vue des travailleurs et des masses opprimées, « la conjoncture exige des mesures moins nébuleuses, plus au ras du sol et qui puissent s'appliquer à court terme ».

**Alors, d'où viennent ces manifestations ?**

En fait, en toile de fond des troubles qui se produisent au Venezuela — et qui expliquent pourquoi la droite putschiste (1) obtient un certain écho populaire —, c'est la situation de chaos économique marqué par un défaut d'approvisionnement, la pénurie d'aliments et l'inflation en hausse. Le travail précaire touche 40 % de la population économiquement active, dont la jeunesse, principalement affectée.

Avec une économie basée à 80 % sur la production du pétrole, le Venezuela connaît une situation qui combine une baisse continue de production de pétrole — provoquant une diminution d'entrée de dollars — avec la décision de la banque centrale des Etats-Unis (la Fed) de contenir l'émission de sa monnaie. Une situation qui a augmenté la pression sur l'économie et a conduit Maduro à dévaloriser le bolivar (la monnaie du pays), comme d'autres pays de la région. Avec ses faibles ressources, le gouvernement « chaviste » a préféré donner la priorité aux banquiers de Wall Street, au lieu de faire face aux dépenses internes, aggra-



Manifestation à Caracas, le 3 mars 2014.

vant ainsi la pénurie. Un article du *Wall Street Journal* l'explique sans détour :

**« Sans rupture avec l'impérialisme, il n'y a pas moyen d'affronter le chaos de l'économie et pas davantage de pouvoir satisfaire les revendications des travailleurs »**

« Au moment de choisir entre ses partisans et *Wall Street*, le gouvernement socialiste du Venezuela a opté pour ce dernier, au moins en ce qui concerne l'affectation de ses réserves en monnaies étrangères. Le pays sud-américain paye religieusement les détenteurs d'obligations américaines. Pendant ce temps, le gouvernement doit quelque 50 milliards de dollars américains à des entreprises privées actives dans son économie. »

La question de fond est donc celle du refus du gouvernement Maduro (et avant lui du gouvernement Chavez) d'avancer dans la voie de la rupture avec l'impérialisme. Rupture sans laquelle il n'y a pas moyen d'affronter le chaos dans l'économie et le manque de ravitaillement, et pas davantage de quoi satisfaire les revendications des travailleurs. C'est cette situation qui permet à la bourgeoisie et à l'impérialisme de manipuler des couches de la moyenne et petite bourgeoisie contre les intérêts de la classe ouvrière et du peuple vénézuélien.

laquelle il n'y a pas moyen d'affronter le chaos dans l'économie et le manque de ravitaillement, et pas davantage de quoi satisfaire les revendications des travailleurs. C'est cette situation qui permet à la bourgeoisie et à l'impérialisme de manipuler des couches de la moyenne et petite bourgeoisie contre les intérêts de la classe ouvrière et du peuple vénézuélien.

**Une « manipulation » ? Peux-tu en dire plus ?**

Sans donner le temps pour que les effets de la victoire de Maduro dans les municipales puissent se faire sentir, une fraction de la droite, le parti Voluntad Popular de Leopoldo López a mis en place dans les rues une « opération départ », dont l'objectif était, et est encore maintenant, de mettre à bas le gouvernement. Les affrontements provoqués par les actions agressives et violentes des groupes de droite ont rapidement fait des morts, tant du côté des manifestants que du côté des contre-manifestants « chavistes ».

La justice a mis Leopoldo López en prison, accusé d'être le responsable des morts en raison de l'incitation à la violence. Maduro a agi contre la répression, en demandant la prison de dix agents d'Etat accusés d'agression envers les manifestants.

C'est à ce moment précis que le gouvernement Obama des Etats-Unis, qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas reconnu la légitimité de Maduro, divulgue un « rapport des droits de l'homme » qui accuse le Venezuela de « violer les droits fondamentaux » et condamne la « corruption, la politisation du système judiciaire et les actions du gouvernement dans le but de limiter la liberté de presse au Venezuela ».

**Et maintenant ? Quelles sont les positions des forces en présence ?**

Dans le but de contenir la crise, le gouvernement Maduro a organisé une « conférence de paix », boycottée par l'opposition de droite (y compris son aile syndicale qui fait le relais avec des gauchistes). En revanche, y étaient présents les grands chefs d'entreprise qui ont profité de la situation pour arracher davantage de concessions au gouvernement, visant à continuer de faire porter le poids de la crise sur les secteurs populaires. Pour sa part, le gouvernement Maduro maintient la subordination de l'économie au paiement des intérêts de la dette aux spéculateurs financiers internationaux. Etait également présent Willy Rangel, président de la Centrale bolivarienne des travailleurs (la centrale syndicale « chaviste »), qui y a déclaré que « la discussion actuelle porte sur le contrôle du revenu du pétrole. Sachez qu'il y a dans ce pays une lutte de classe, et nous, les travailleurs, nous avons nos propres revendications, qui ont été considérées et acquises dans ce processus révolutionnaire, comme la LOT (2) que le mouvement ouvrier défendra. » La défense inconditionnelle du peuple et de la nation vénézuélienne, de la démocratie, contre les attaques de l'impérialisme, contre la remise en cause de la souveraineté nationale et de son gouvernement légitime élu par le peuple, exige de rompre avec l'impérialisme. La défense de l'indépendance du mouvement syndical et populaire, aujourd'hui, s'exprime dans l'exigence que le gouvernement Maduro, après avoir expulsé les ambassadeurs et les fonctionnaires américains impliqués dans la provocation, soit conséquent et rompe avec l'impérialisme pour satisfaire les revendications du peuple. Dans cette voie, le soutien populaire ne lui fera pas défaut. ■

(1) La droite vénézuélienne — avec le soutien de l'Eglise et l'appui des Etats-Unis — avait organisé en avril 2002 un coup d'Etat contre le président Chavez.

(2) Loi organique du travail, qui contient des conquêtes ouvrières, mais qui inclut aussi des éléments de contrôle de l'Etat sur le mouvement syndical.

## AFRIQUE

## La convergence africaine de François Hollande et de Barack Obama

**Un diplomate français cité par l'AFP (1<sup>er</sup> décembre 2013) expliquait qu'il y a un partage des rôles entre les différents impérialismes en Afrique : certains pays, comme le Mali ou la Centrafrique, sont l'affaire de la France, d'autres, comme le Soudan, celle des Etats-Unis, et d'autres encore, comme la Somalie, celle de la Grande-Bretagne.**

**M**ais quelques jours avant la visite du président français aux Etats-Unis, dans une tribune commune publiée par le *Washington Post* et *Le Monde*, Barack Obama et François Hollande ont vanté leur convergence de vue sur la politique à mener en Afrique.

D'abord, les 6 et 7 décembre derniers s'est tenu à l'Élysée un sommet « France-Afrique » qui, contrairement aux habitudes, ne regroupait plus seulement les anciennes colonies françaises autour des dirigeants de l'impérialisme français, mais pratiquement tous les pays africains sur le thème : « La paix et la sécurité en Afrique ».

Ensuite, en moins de trois mois, François Hollande a effectué deux déplacements en Afrique. Le premier pour se rendre en Afrique du Sud pour les obsèques de Nelson Mandela et en Centrafrique où la politique de l'impérialisme français, depuis plus de cinquante ans, a conduit au chaos actuel. Le second pour se rendre au Nigeria, puis en Centrafrique où les effectifs des troupes françaises viennent d'être portés à 2 000 soldats. La réunion du Nigeria, tenue le 27 février dernier, était convoquée, à l'occasion du centenaire de la création de ce pays, sur le thème : « Sécurité humaine, paix et développement : le programme

de l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle ». Bien que la France ne soit pas l'ancien pays colonisateur du Nigeria, François Hollande a été le seul dirigeant des pays impérialistes (avec Manuel Barroso, président de la Commission européenne) à être présent à cette réunion qui a regroupé une quinzaine de dirigeants africains. Certes, l'impérialisme français défend ses propres intérêts en Afrique (Hollande s'est rendu au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique — 169 millions d'habitants — avec d'immenses ressources, notamment en hydrocarbures, accompagné de vingt-cinq chefs d'entreprises françaises). Mais il devient manifeste qu'il tend désormais à jouer le premier rôle en Afrique, au compte de l'impérialisme en général, et donc de l'impérialisme dominant, l'impérialisme américain. Ce dernier, qui n'a plus les moyens d'être sur tous les fronts, et ne veut surtout pas engager de troupes au sol, considère comme une aubaine les atouts de l'impérialisme français en Afrique : des bases militaires déjà déployées un peu partout sur le continent et la connaissance du terrain qu'il pratique depuis plus de cinquante ans. En Libye comme au Mali, l'appui des Américains a été déterminant, notamment en logistique (avions ravitailleurs, etc.). « On ne peut pas faire sans eux en matière de renseignements, notamment pour couvrir la zone gigantesque qui va de la Mauritanie au sud de la Libye », estime Vincent Desportes, professeur associé à Sciences-Po, ancien directeur de l'Ecole de guerre. « Ce qui veut dire que nous ne pouvons faire que les guerres qui intéressent les Américains », ajoute-t-il. N'est-ce pas là l'illustration du « leading from behind » (diriger depuis l'arrière) que les Américains privilégient désormais ?

S. K. KOZA ■

## GUADELOUPE

## Il y a cinq ans, la grève générale de 44 jours arrachait les accords Jacques Bino

**Il y a cinq ans jour pour jour, au terme de quarante-quatre jours de grève générale organisée par Lyannaj kont pwofitasyon (LKP, regroupant largement les organisations syndicales et les organisations populaires de Guadeloupe), les travailleurs et le peuple guadeloupéens arrachaient à l'Etat français et au patronat (dont les fameux « békés », descendants des esclavagistes), les accords « Jacques Bino ». Cinq ans après, la totalité des organisations syndicales, dans un communiqué signé en leur nom par Elie Domota, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), se prononcent « pour la défense de l'accord Jacques Bino », contre sa remise en cause.**

**“**Oui, cinq ans après, le patronat, Medef en tête, tente de réduire à néant cette avancée historique qu'est l'accord régional interprofessionnel Jacques Bino avec le soutien actif de l'Etat. Aussi, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGTG, FO, SUD PTT GWA, UGTG, UNSA :

— déclarent s'opposer fermement à toute révision de l'accord Jacques Bino ;  
— exigent l'application stricte, pleine et entière de toutes les dispositions de l'accord Bino et de tous les accords s'y rapportant ;  
— exhortent les travailleurs de Guadeloupe et leurs organisations à se préparer à la mobilisation pour défendre cette avancée sociale historique qui concerne de 30 000 à 50 000 travailleurs.

P/O, les organisations syndicales  
Elie DOMOTA, Pointe-à-Pitre, le 26 février 2014. » ■